

## Namur, Liège et les Ardennes belges

### Les trésors médiévaux de la vallée de la Meuse

Séjour 5 jours



La richesse du patrimoine et de l'histoire du Pays mosan à l'époque romane mérite bien un voyage. La Meuse, ce fleuve s'écoulant paisiblement vers la mer du Nord, joua un rôle capital dans l'expansion économique et le destin des cités mosanes de Liège, Namur, **Dinant** ou encore Maastricht. Des Mérovingiens à l'aube de l'époque gothique, le Pays mosan fut l'un des plus brillants foyers politiques, culturels et artistiques du nord des Alpes dont le rayonnement s'étendit jusque vers la France, l'Empire et l'Angleterre. Vous découvrirez durant ce séjour, les nombreuses merveilles de l'art mosan, à

commencer par l'orfèvrerie et aussi la sculpture et l'architecture, déjà si germanique. De **Liège** à **Namur** en passant par les vallées de l'Ardenne, ce séjour est une découverte d'un pays de culture et de légendes, héritier d'un patrimoine majeur.

#### Quelques points forts :

- les collections d'orfèvrerie du musée du Grand Curtius ;
- une incursion aux Pays-Bas, à Maastricht ;
- un hébergement central à Namur.

#### Journée 1

##### Train Paris / Liège, l'"Athènes du Nord", et Namur

*Voyage Paris / Liège en train Thalys le matin.*

*(Transferts en autocar et visite sous forme de promenade à pied).*

Dès le Xe siècle, **Liège** devint une puissante principauté épiscopale et un très important centre intellectuel et artistique d'Europe du Nord. Avec ses chapitres, ses écoles et ses abbayes, Liège rayonne. Après la découverte des **fonds baptismaux en bronze de Saint-Barthélémy**, chef-d'œuvre unique dans l'art de la fonte romane, nous verrons le **musée du Grand Curtius** grâce auquel nous évoquerons la cathédrale Saint-Lambert, détruite par les Liégeois eux-mêmes. Nous y découvrirons de merveilleux exemples de l'orfèvrerie et de la sculpture mosanes des XIIe et XIIIe siècles ainsi que le remarquable "Evangélaire de Notger", un manuscrit dont le plat de la reliure est composé d'ivoire et d'émaux.

*Déjeuner libre.*

L'après-midi, une promenade nous mènera à la **cathédrale Saint-Paul**, dont nous verrons le **trésor**, comprenant notamment le fameux reliquaire offert à la ville par le duc de Bourgogne Charles le Téméraire pour se faire pardonner le sac de la cité en 1468. Nos pas nous conduiront enfin à la **collégiale Saint-Jean**, où nous attend la Vierge dite « de Saint-Jean », merveilleuse Vierge de Sagesse héritée du XIIIe siècle.

*Route vers Namur (environ 60 km).*

*Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.*

#### Journée 2

##### La grande forêt des Ardennes et Saint-Hubert

*(Environ 150 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)*

Cette journée sera dédiée à la découverte de la grande **forêt des Ardennes** et de son patrimoine. Ornée de vitraux de l'artiste Jean-Michel Folon, la petite **église Saint-Etienne de Waha** est un bel exemple de la simplicité de l'art roman en région de Meuse. Elle abrite également un petit **musée** consacré au maître-sculpteur anonyme connu sous le nom de "maître de Waha". Nous gagnerons ensuite le **musée en plein-air du Fourneau Saint-Michel**, lieu étonnant blotti au cœur d'une vallée ardennaise, qui restitue, sous la forme d'un village imaginaire, des habitations issues de toutes les régions de l'Ardenne et de la Lorraine belges. Une promenade nous fera découvrir les modes de vie, les traditions et les légendes de ces collines et de ces vallées.

*Déjeuner dans une auberge ardennaise.*

L'après-midi, nous découvrirons les lieux mêmes de la conversion de saint Hubert, là où dit-on lui apparut le cerf à la croix d'or. Il y fonda au IXe siècle l'**abbaye d'Andage** devenue Saint-Hubert. La belle abbatale gothique témoigne encore de la puissance de cet haut lieu spirituel de l'Ardenne. La visite permettra d'accéder aux combles de l'édifice pour y découvrir d'anciennes machines ayant servi lors du chantier de construction.

*Retour à Namur. Dîner libre et nuit à l'hôtel.*

### Journée 3

#### Namur et le monde monastique

*(Matinée de visite à pied et excursion en autocar l'après-midi- environ 60 km aller-retour)*

Ce matin, nous ferons une promenade dans la **Vieille Ville de Namur** jusqu'à l'impressionnante **citadelle**, à l'architecture défensive emblématique offrant une belle vue sur la ville. Puis nous rejoindrons le **musée des arts anciens du Namurois**. Parmi la belle collection médiévale se trouve le fabuleux trésor d'orfèvrerie conçu par d'Hugo d'Oignies au XIIIe siècle.

*Déjeuner au restaurant.*

L'après-midi, nous nous rendons en Brabant, afin de visiter les ruines majestueuses de la grande **abbaye cistercienne de Villers-la-Ville** nichée au cœur d'un paisible parc boisé.

*Retour à Namur. Dîner libre et nuit à l'hôtel.*

### Journée 4

#### Dinant et ses alentours

*(Environ 90 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)*

Au sud de Namur, la Haute Vallée de la Meuse déroule ses étroits méandres, encaissés au pied de pentes boisées. C'est ici, entre des falaises escarpées et la rivière, que se développa **Dinant**. Ville natale d'Adolphe Sax, l'inventeur du saxophone, elle possède une très ancienne tradition de travail du cuivre. La **collégiale gothique de Notre-Dame** témoigne de sa richesse passée. En face, la petite ville médiévale de **Bouvignes-sur-Meuse**, dominée par les ruines du **château de Crèvecœur** (*vue extérieure*), abrite dans un bel édifice du XVIe siècle le **musée du patrimoine médiéval mosan**.

*Déjeuner libre.*

L'après-midi, nous verrons l'**église Saint-Hadelin de Celles**, située au cœur d'un des plus beaux villages de Wallonie, un nouvel exemple d'une architecture romane typique des régions de la Meuse et du Rhin. Puis, nous regagnerons **Namur**, où il est difficile de passer sans évoquer l'un de ses plus illustres citoyens : **Félicien Rops**. Au **musée** qui lui est consacré, nous terminerons la journée en compagnie de ses œuvres à la réputation parfois sulfureuse.

*Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.*

### Journée 5

#### Incursion aux Pays-Bas : Maastricht, et retour à Paris

*(Environ 130 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)*

Notre séjour dans la vallée de la Meuse s'achèvera aux Pays-Bas. Plus ancienne que Liège, **Maastricht** fut d'abord la résidence de l'évêque. Rivale de la nouvelle cité, elle est beaucoup mieux préservée encore que sa petite sœur. La visite du **musée de Bonnefanten** et notamment sa section médiévale, nous fera voyager dans la Meuse, mais aussi l'Italie des XIIIe et XIVe siècles.

*Déjeuner libre.*

L'après-midi, une promenade dans la **Vieille Ville** nous conduira à la **basilique romane de Saint-Servais** dont le trésor abrite notamment la remarquable *châsse de saint Servais*.

*Transfert à la gare de Liège et retour à Paris en train Thalys dans la soirée.*

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

## Départ du 2 juin 2021 au 6 juin 2021 (5 jours, 4 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

### Conférencier

Stéphane COLIN. Diplômé d'histoire et musicien (altiste).

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 330,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 330,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +180,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

**OFFRE PRIMO** Pour toute inscription **avant le 02/02/2021**, bénéficiez d'une réduction de **50,00 € par personne**.

### Transport en train

Départ	Arrivée
<b>Paris Gare du Nord</b> 02/06/2021 - 07:55	<b>Liège</b> 02/06/2021 - 10:09
<b>Liège</b> 06/06/2021 - 17:51	<b>Paris Gare du Nord</b> 06/06/2021 - 20:05

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification.

### Ces prix comprennent :

- le trajet en train Thalys Paris / Liège / Paris, en seconde classe ;
- le transport en autocar privé sur place ;
- l'hébergement en hôtel 3\* à Namur avec les petits-déjeuners ;
- quatre repas au restaurant, hors boissons ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- l'assistance-rapatriement.

### Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres ;
- les boissons ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

### OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

### Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

### Hôtellerie (classification en normes locales)

- Namur - **Ibis Namur Centre 3★**

Situé dans le centre historique de Namur, cet hôtel dispose de chambres modernes et climatisées.

<http://www.accorhotels.com/gb/hotel-3151-ibis-namur-centre/index.shtml>

*Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.*

## Assurances

---

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

### **Garantie multirisque extension épidémies \* : 4,74 % du prix du voyage**

#### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

#### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

#### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

### **Garantie multirisque \* : 3,95 % du prix du voyage**

#### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

#### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

#### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

### **Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire \* : 2 % du prix du voyage.**

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à **condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

\* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [www.intermedes.com](http://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

## Informations pratiques

### Belgique

**Formalités pour les ressortissants français** : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 -

Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

**Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents**, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

**Heure locale** : il n'y a pas de décalage horaire par rapport à la France.

**Climat et températures** : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

**Santé** : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

**Change** : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

**Electricité** : même voltage et mêmes prises qu'en France.

**Téléphone** : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

**Visites** : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

### Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

### Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

## Bibliographie

---

### Belgique

#### Histoire

- *Histoire de la Belgique* - M.-T. Bitsch - Hatier.
- *Histoire de la Wallonie de la préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Bruno Demoulin et Jean-Louis Kupper, Privat
- *Histoire de Bruxelles : biographie d'une capitale* - G.-H. Dumont - le Cri
- *La Belgique*, Georges-Henri Dumont, Que sais-je ? PUF,

#### Art

- *Les Primitifs flamands et leur temps*, Brigitte de Patoul et Roger Van Schoute, La Renaissance du Livre
- *Pierre Paul Rubens*, Klaus H Carl et Charles Victoria, Parkstone
- *Bruxelles : Art Nouveau* - M. Culot, A.-M. Pirlot - AAM

#### Guides

- *Guide Bleu Belgique villes d'art*
- *Guide vert Belgique*
- *Guide Voir Bruxelles, Bruges, Gand et Anvers*, Hachette
- *Guide Lonely Planet Bruxelles, Bruges, Anvers et Gand*
- *Les serres royales de Laeken* - E. Goedleven, Racine Eds
- *Laeken : un château de l'Europe des Lumières* - A. et P. Van Ypersele De Strihou - Ed. Duculot

#### Éditions Faton

- L'Estampille/L'Objet d'Art n°368 - **Bruges, le siècle de Van Eyck**
- Dossier de l'Art n°158 - **Anvers, Bruges, Gand : trésors des musées**
- Art et Métiers du Livre n°284 - **La Belgique à l'honneur**

Intermèdes et les Editions Faton, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton [www.faton.fr](http://www.faton.fr) ou contactez le 03 80 40 41 00.